

ÉTAT CIVIL ET DES ESCLAVES.

Pendant l'année 1845 il y a eu à PARAMARIBO : naissances 260 ; décès 418 ; il est arrivé 183 personnes ; il en est parti 144 ; esclaves manumissés 120.

CURAÇAO 1845.

État civil :

Naissances : 443 ; 219 garçons, 229 filles ; 6 jumeaux. Décès : 242 ; 109 masc., 136 fem. ; 3 morts-nés. Mariages : 58, par lesquels sont légitimés 46 enfants. Inscrits : 63 esclaves manumissés.

Esclaves :

Naissances : 141 ; 65 garçons, 76 filles ; 2 jumeaux. Décès : 97 ; 53 masc., 44 fem.

BONAÏRE 1845.

État civil :

Naissances : 42 ; 18 garçons, 24 filles. Décès : 19 ; 7 masc., 12 fem. Inscrits : 2 esclaves manumissés.

Esclaves :

Naissances : 34 ; 15 garçons, 19 filles. Décès : 11 ; 4 masc., 7 fem.

ARUBA 1845.

État civil :

Naissances : 75 ; 34 garçons, 41 filles. Décès : 26 ; 12 masc., 14 fem. ; 1 mort-né. Inscrits : 7 esclaves manumissés.

Esclaves :

Naissances : 19 ; 11 garçons, 8 filles. Décès : 6 ; 4 masc., 2 fem.

Ainsi, pour ces trois îles, l'état civil et les esclaves pris ensemble, le résultat général pour l'année 1845 est comme suit :

Naissances : 759 ; 372 garçons, 387 filles, dont 10 jumeaux. Décès : 404 ; 189 masc., 215 fem.

Moins qu'en 1844 :

Naissances : 59. Décès : 71.

— COMMERCE ET NAVIGATION DE PARAMARIBO, en 1845.

Navires arrivés 136 ; partis 144.

Table with 3 columns: Exportations, 1844, 1845. Rows include Sucre, Café, Coton, Cacao, Rhum, Mélasses.

IDEM DE CURAÇAO ET DE BONAÏRE, 1845.

Table with 3 columns: Navires arrivés de ports d'Europe, Idem de l'Amérique Sept., Idem de l'Amérique Mérid., Idem des colonies occident.

Total général. 552, jaugeant 30702 tonn.

Moins qu'en 1844. Exportation de sel, 1845 : de Curaçao 37,201 barils, par 113 nav. Exportation de sel, 1845 : de Bonaïre 41,102 barils, par 46 nav.

Total général. 78,303 barils, par 159 nav.

Le commerce de Paramaribo a repris de l'activité dans le premier trimestre de 1845. Exportations pour la Hollande : sucre 7,513 livres, café 5,040 liv., coton 116,880 liv., cuivre vieux 3,491 liv., arrowroot 5,409 liv., rhum 4,311 gallons, sirop 75 gall., peaux 455 pièces, etc. Pour l'Amérique-Septentrionale, mélasses 227,977 gallons, cacao 18,030 liv., cuivre vieux 2,120 liv. Pour d'autres destinations : coton 89,230 liv., mélasses 4,766 liv., arrowroot 9 barils, etc.

(Moniteur des Indes-Orientales.)

La chambre des communes, dans sa séance de jeudi, a autorisé à la majorité de 79 voix contre 10 la seconde lecture du bill, déjà adopté par la chambre des lords, abolissant les anciennes lois pénales portées contre les juifs, les catholiques et les dissidents. La chambre a ensuite adopté en comité général le bill des sucres ; le rapport de ce bill a dû être présenté à la séance de

On l'avait compris comme nous, car cet opéra vient seulement de nous être rendu avec le retour de l'actrice. Nous l'avons retrouvée aussi belle, aussi éclatante, mais ayant le seul tort d'aller par tous les sentiers connus et inconnus, sans laisser au spectateur un moment de répit. Léon-Fleury chante avec un charme infini presque toutes les parties du rôle de Guittarero ; mais pourquoi cherche-t-il presque toujours à précipiter sa diction, à brusquer ses gestes, à recourir aux effets forcés. Diguët a trop bien compris sans doute qu'il avait été complètement nul dans le rôle de don Alvar ; nous serons généreux, nous n'augmenterons pas par notre critique les regrets qu'il en a. — Bizot est fort bien dans le personnage de Fra Lorenzo.

S'agit-il de parler de la Juive, les éloges sont stéréotypés à l'avance pour Allard, Léon-Fleury, Mlle Bouvard et Mme Hillen, à qui les bravos arrivent de tous les coins de la salle. Didot a été chaleureusement applaudi dans le rôle du cardinal. — La Part du Diable, convenablement interprétée par nos acteurs, est un opéra-comique fort goûté du public. Mme Hillen y recueille toujours force bravos, force applaudissements ; elle y chante divinement.

Rendre compte d'une seconde représentation de Charles VI après tout ce que nous en avons dit il y a un mois, ce serait commencer par répéter que le rôle d'Octave est une des plus belles créations de Mlle Bouvard. Il est impossible de mieux dessiner sous son véritable aspect la poétique et gracieuse figure conçue par Casimir Delavigne. La physionomie que Mlle Bouvard donne au caractère de cette jeune fille si ingénue, si naïve et si dévouée, prête à cette œuvre un intérêt tout nouveau et lui assure un nombre de représentations des plus suivies. — Diguët est bien, très-bien même dans plusieurs situations du rôle de Charles VI ; nous avons remarqué entre autres avec satisfaction qu'il jetait des nuances fort heureuses dans le long et difficile récitatif du 2^e acte. — Didot a dit cette fois avec entraînement et une noble chaleur la chanson française : Guerre aux tyrans ! — Le quatuor est toujours admirablement chanté et couvert d'applaudissements. Cet opéra, ainsi représenté, sera longtemps encore la pièce de luxe et d'attraction pour le public ; acteurs, danseurs, costumes, décorations, mise en scène, tout concourt à son succès durable.

Le public, à sa reprise, n'avait obtenu qu'un demi-succès ; les rôles étaient pas sans la pièce avait manqué d'ensemble. C'était un échec que nous avons cherché à réparer à la seconde représentation. L'effet a été beaucoup plus satisfaisant. Léon-Fleury a très agréablement chanté le rôle de Guillaume. Mais n'aurions-nous pas quel-

vendredi, et on ne doute pas qu'il ne soit adopté sans opposition sérieuse.

On a reçu à Londres des nouvelles de la colonie de la Nouvelle-Zélande jusqu'au 28 février ; elles annoncent de nouveaux troubles dans la colonie. Plus de trente familles de colons établies à l'endroit nommé la Hutte, ont été chassées par les indigènes qui ont détruit leurs récoltes, pillé et saccagé leurs propriétés. La présence des troupes conduites par le gouverneur a arrêté ces actes d'hostilité des indigènes. Mais il était à craindre qu'aussitôt que les troupes se retireraient, ils ne recommencent leurs brigandages. Sur un autre point de la colonie, la situation était plus satisfaisante : les deux chefs Heki et Kawiti, de la Baie des Iles, avaient fait leur soumission au gouverneur et s'étaient livrés à sa merci.

La nomination de S. Em. le cardinal Gizzi à la charge de secrétaire d'état du saint-siège, tant pour les affaires étrangères que pour l'intérieur, est maintenant officielle. Ces deux branches de l'administration seront dirigées en sous-ordre par Monsignor Santucci et monsignor Canella.

Le cardinal Gizzi a été installé le 1^{er} août dans sa nouvelle dignité.

Les journaux et correspondances d'Espagne ne renferment aucune nouvelle politique importante.

Les libéraux belges.

(Correspondance particulière du Journal de La Haye.)

Bruxelles, le 9 août.

La réunion de l'Alliance qui a eu lieu hier soir a été orageuse, le Trou s'y était rendu en force et les vieux libéraux n'y étaient représentés que par quelques notabilités, telles que M. Lebeau, M. Rogier, M. Verhaegen et les autres représentants de Bruxelles, et parmi les derniers, M. Verhaegen a seul soutenu le choc des jeunes libéraux.

Sur 800 membres dont se compose l'Alliance le quart à peine avait jugé à propos de se rendre à la réunion, ce qui montre le peu d'empressement des bourgeois paisibles qui en font partie, à se mêler à ces luttes de parti, qui, quoi qu'on en dise, n'intéressent guère que les hommes qui veulent y jouer un rôle. On peut dire que toute la partie modérée de la société s'était abstenue, comme si la discussion qui allait s'élever au sein de l'assemblée ne la regardait pas.

Il s'agissait de savoir si les propositions soumises par le comité seraient adoptées, c'est sur ces propositions que le débat s'est établi ; il a roulé surtout sur la troisième proposition tendant à convoquer le congrès libéral pour organiser la presse libérale.

Incidentement on a discuté les mérites de la presse libérale actuelle et il n'a pas manqué d'orateurs pour démontrer que les journaux libéraux ou se disant tels, de Bruxelles, n'ont pas répondu à leur mission ni à la confiance qu'on avait mise en eux. Ceci était à l'adresse de l'Observateur, et M. Verhaegen ne pouvait pas garder le silence en présence d'une attaque aussi directe. Il a répondu avec chaleur, mais presque chacune de ses phrases était interrompue par les clameurs hostiles du Trou dont les jeunes poumons ont une vigueur extraordinaire.

M. Verhaegen qui a reçu tant et de si brillants applaudissements dans cette même salle il n'y a pas un an, a dû trouver bien cruels ces murmures, bien pignantes ces interruptions que soulevait chacune de ses paroles. Quoi qu'il en soit, il a courageusement dévoilé la division qui existe dans le comité de l'Alliance ; il a dénoncé les ambitions impatientes qui ont amené cette division et a solennellement proclamé au nom de ses amis, au nom de l'Alliance, au nom du congrès libéral, que le programme du congrès était leur dernière limite ; qu'ils n'iraient pas plus loin en fait de progrès, dût-on les appeler bornes. L'oraison de l'ex-tribun a eu peu de succès. Sa demande d'ajournement appuyée par quelques voix timides et presque honteuses, a été repoussée par une majorité formidable.

Le Trou a vaincu sur toute la ligne et le congrès libéral se réunira en novembre.

que raison de demander, d'abord au chanteur, si ce n'est pas un bon rôle que Guillaume, paysan simple, crédule, dont la naïveté va jusqu'à la niaiserie, fasse dans des points d'orgue ambitieux les trilles et les roulades du Comte Ory, et ensuite, au comédien, s'il n'a pas donné à la niaiserie villageoise et à la bonhomie crédule une teinte par trop forcée ? Que le chanteur et le comédien examinent et décident. — Puisque nous sommes en train de questionner, Didot a-t-il bien mis assez de verve comique dans le personnage de Fontanarose, et surtout dans son grand air, l'agile et spirituelle volubilité du rythme ? — Mme Hillen a fait des choses charmantes dans son chant, elle y a ravi tous les suffrages ; mais elle ferait bien d'animer parfois l'allure de son rôle et d'éviter une monotonie d'expression que ne rachèteront jamais ni la science des accords ni la pureté des vocalises. — Quant à Joli-Cœur, l'invincible sergent, il nous a paru bien peu entraînant sous les traits de Diguët. — Dans le divertissement, Collet et Mlle Yrea ont exécuté avec grâce et aplomb un fort joli Pas de deux.

La Marraine, ce vieux souvenir du théâtre de M. Scribe, aurait-il reçu cette fois son coup de grâce de la maladresse d'un débutant qui s'y essayait dans un rôle de second comique ? du moins on aurait dit que chaque acteur s'en doutait, car personne n'était en verve ce soir-là.

Abstraction faite du charme que nous éprouvons à entendre exécuter une musique gracieuse, légère, spirituelle, toute remplie d'âme et en même temps savamment écrite, à suivre avec intérêt une pièce habilement intrigée, pleine de charmants détails, de situations piquantes et dramatiques, l'opéra des Mousquetaires de la Reine est une des pièces du répertoire que nous voyons avec un vif plaisir, assez rare toutefois dans le métier de critique, celui de pouvoir louer quelque chose sans restriction. Ce quelque chose, c'est le soin avec lequel cet ouvrage a été monté l'année dernière, c'est la richesse et l'élégance des costumes, l'intelligence et le soin des détails, le joli décor du second acte et l'heureuse idée d'avoir ajouté à tout cela un gracieux divertissement. Ce quelque chose, comme on voit, mérite bien qu'on le loue. En montrant ainsi l'estime que l'on porte à une œuvre éminente, on entretient dans le public le goût des choses bien faites, et avec adresse on ajoute aux attraits d'un spectacle que tout le monde veut voir alors. C'est ainsi que nous voudrions que le metteur en scène comprit toujours les intérêts du théâtre et de l'administration.

Nous avons revu avec la même satisfaction dans les Mousquetaires de la Reine les acteurs qui s'y étaient si bien placés par un premier succès. — Léon-Fleury chante avec pureté et correction tout le rôle d'Olivier, et ses

Le mariage de la reine d'Espagne.

La question du mariage de la reine d'Espagne forme aujourd'hui dans le Times, le sujet d'un article fort peu gracieux pour la personne de qui des Français, qu'on accuse nettement sans détour de vouloir imposer un prince de la maison de Bourbon à la reine Isabelle et à la nation espagnole. Voici comment s'exprime le Times :

La réserve que nous n'avons cessé de recommander et que nous sommes imposée n'a point été suivie ailleurs ; et quoique nous soyons peu disposé à nous mêler à une question exclusivement espagnole, nous sommes obligé de nous en occuper par les intrigues actives qui ont été ses en avant par une autre puissance. Ces intrigues ont eu la récompense qu'elles méritaient, elles ont gantuplé les difficultés qui entourent la question, elles ont fait des princes en faveur desquels on les a successivement employées, des objets de suspicion et d'aversion pour les Espagnols, bien qu'il n'y eût rien à redire au mariage de la reine d'Espagne avec le prince de la maison de Bourbon, tout mariage conclu de par l'autorité de la France serait une humiliation intolérable pour le peuple espagnol. Ces machinations ont échoué et échoueront probablement encore ; n'ont eu pour effet que de retarder l'issue d'un événement si désirable.

S'il ne s'agissait pas de la politique d'un souverain qui a acquis ses états et dans les affaires générales de l'Europe une très grande réputation de sagacité, nous ne serions pas embarrassés pour qu'en termes énergiques, mais appropriés au sujet, la conduite du roi de France à l'égard de l'Espagne. Mais la persistance qu'il a mise à poursuivre un objet indigne de sa grande politique, le ton dictatorial qu'il a employé, à signifier aux autres cours de l'Europe son plus plaisir relativement à l'Espagne, et l'aveuglement avec lequel il a plus d'une fois déjà menacé de cracher la paix et la liberté de la Péninsule à ces absurdes prétentions, tentent chez ce prince une soif d'agrandissement de l'influence de sa famille incompatible avec tous les principes de justice, de raison et de saine politique. Ce but ne pouvait être atteint qu'au moyen des plus tristes moyens et par l'intermédiaire d'individus dangereux pour l'Espagne. Ce n'est pas le prudent roi des Français qui tout prêt à faire rentrer le général Narvaez à Madrid comme chef d'une révolution militaire dans le but d'accomplir le projet honteux auquel Christine est toute disposée à se prêter, dans le but de placer un prince de Trapani sur un trône qui perdrait dès ce moment tout titre au respect de la nation ? Pourrait-on croire que dans les phases de cette étrange négociation l'ambassadeur français a poussé l'inconséquence et l'arrogance au point de menacer les ministres espagnols de ramener à Madrid le comte Montemolin, fils de Carlos, à la tête des bataillons français, si Trapani était rejeté. Les ministres espagnols ont ri de la menace, car ils savaient d'où elle venait ; mais ils n'ont pu avoir ressenti cette insulte. On leur a dit que non-seulement les places, mais encore la sécurité du trône constitutionnel dépendait de leur hésitation à un projet tellement irréalisable que tous les Espagnols le repoussent. Nous espérons très-sincèrement que les ministres espagnols auront de force et de résolution pour faire leur devoir sans se laisser effrayer par les menaces. Que la reine d'Espagne prenne l'époux qui lui conviendra sera désigné par l'opinion d'un gouvernement indépendant, sanctionnée par la nation, et elle peut se reposer avec pleine confiance sur l'opinion publique et sur l'appui de l'Europe entière pour sa garantie des conséquences qu'elle pourrait avoir à craindre d'une détermination aussi légitime. Philippe, prince assis sur le trône d'Espagne, signifiera à Louis XIV qu'il ne se contenterait plus comme prince français, mais comme souverain espagnol. Et si le moment même où la loi salique introduite par Philippe V est abrogée, de consentement et avec l'approbation de la France pour donner plus de dépendance à la monarchie espagnole, les Français ne choisissent pour leur roi un prince d'Espagne, sans se marier sans le consentement de la cour des Tuileries. Un pareil outrage fait à l'indépendance d'une autre couronne, parce que la souveraineté qui la porte est faible, jeune et qu'elle n'est qu'une femme, n'a pas besoin de commentaires.

Après avoir cherché à établir qu'aucune puissance ne peut avoir un intérêt politique dans le choix de tel ou tel candidat à opposer au candidat de la France, et qu'il est absurde de proposer que l'Angleterre, par exemple, triompherait par le mariage d'un prince de la famille des Cobourgs avec la reine d'Espagne, le Times termine son article par ces paroles sévères à l'adresse de Louis-Philippe :

Le véritable objet du roi des Français est de triompher du cabinet de Madrid et du peuple espagnol. Sa vanité politique et son orgueil de famille l'excitent à poursuivre cet objet ; mais le moment est venu où il ne

traits y sont d'une légèreté et d'un goût parfaits ; il interprète de manière sage avec intelligence, finesse et sentiment, et en saisit avec bonheur les principales nuances. Il a été vivement applaudi. Toutefois nous lui conseillons de s'abstenir de certains coups de force qu'il réserve pour le moment de telle ou telle phrase, de moins couper, scander sa diction et de mieux choisir ses temps de repos, pour éviter de ces contre-sens qui choquent parfois l'auditeur. — Nous l'avons déjà dit, Bizot a bien joué le rôle de Hector en acteur intelligent qui en comprend chaque situation ; nous lui demanderions seulement un peu moins de courbettes et un peu plus de tenue scénique. — Le personnage de Mlle de Solanges est, on ne peut mieux, dans l'acte plein de grâce et dans la discrète convenance de Mme Hillen ; quant au chant, elle est toujours la cantatrice dont les trilles et les vocalises soulèvent des tonnerres d'applaudissements. — Voilà pour les anciens, passons aux nouveaux. — La bonne tenue et le physique de Didot se prêtent parfaitement au personnage du capitaine Rolland ; si bon pour son Olivier et si comiquement férailléur avec les autres. Il en porte aussi très-vailleamment l'humour. Cet acteur possède une trop belle voix qu'il sait conduire avec une habileté pour ne pas toujours chahuter de manière à se faire chaudement applaudir ; c'est aussi ce qui lui est arrivé jeudi dernier. Mais nous aimons son talent pour ne pas l'avertir à temps qu'il n'aborde pas ses nouveautés avec assez de franchise et qu'il laisse croire au public qu'il est à son aise, plus complet à une seconde épreuve. Serait-ce à son talent ou à un manque d'étude persévérante ? — Si Mlle Bouvard s'était bornée à mettre de la grâce, de la gentillesse, de la fraîcheur même dans le rôle de Mlle de Simiane, nous aurions plaisir à constater d'hui à constater un succès légitimement obtenu ; mais elle a voulu trop bien faire et c'est là son défaut ; elle vise à l'effet, elle ne se rappelle que la situation et gâte ainsi ce qu'elle aurait bien fait, si elle n'avait pas voulu braver l'intelligence. Qu'elle se rappelle seulement la scène du 2^e acte avec Olivier ; elle a voulu trop faire, et par cela même l'effet a été gâté.

La reprise de Fra-Diavolo a été très-satisfaisante ; on a crié bravo pour Léon-Fleury qui a délicieusement chanté ; on a couvert d'applaudissements Mme Hillen dont le brillant gosier a fait encore de bien belles choses ce soir-là. Voilà, certes, plus qu'il n'en fallait pour faire le succès de la reprise.

Dans quel but nous a-t-on fait assister à une seconde représentation de Schimdt dans La Sœur de Jocrisse ? Pourquoi prolonger les débuts pour l'acteur qu'on savait ne pouvoir réussir sur scène ?

plus le poursuivre à travers les labyrinthes de la diplomatie, et nous verrons comment cet étrange et tortueux dessin supportera l'épreuve de la publicité. On exposera sans abri à la censure de l'Europe, et au ressentiment de l'Amérique.

Times était, comme on le dit, l'organe avoué du cabinet. Mais, on aurait de la peine à comprendre que lord Palmerston, qui a été reçu aux Tuileries avec tant d'égards et d'affection, y a deux mois à peine, permis une telle crudité d'expressions, un ton aussi outrageant à l'égard d'un prince dont les éditoriaux de la presse anglaise ne parlent ordinairement qu'avec les termes d'un respect sincère et profond.

Nouvelles importantes du Mexique.

Le paquebot à vapeur le *Clyde* a apporté à Southampton des nouvelles de Vera-Cruz du 2 juillet.

Le congrès mexicain a été ouvert le 6 juin. Le général Paragot a été élu président, et le général Bravo vice-président de la République, et des pouvoirs ont été accordés au gouvernement, en vue d'un arrangement de la dette publique et de la perception des fonds nécessaires aux besoins du moment. Cependant les finances du Mexique sont dans un état déplorable et la plus grande partie des revenus ordinaires sont absorbés à l'avance. Les traitements de tous les fonctionnaires ont été réduits d'un tiers.

On a ajouté aux embarras de la situation les deux Californes ont été déclarées indépendantes du Mexique et des ordres ont été transmis par le gouvernement de Washington à l'escadre américaine dans la mer Pacifique, d'attaquer sans distinction tous les ports mexicains du littoral.

Les provinces de Durango et de Chihuahua sont décidées à se déclarer état indépendant sous le nom de république de Rio-Grande, et sous la protection des Etats-Unis. Le général Altamirano, qui a été dépuillé de son commandement et mandé à Mexico pour rendre compte de la perte de la bataille de Matamoros, mais qui a refusé de se soumettre à cet ordre, deviendrait président de la nouvelle république.

Le 30 juin, la Vera-Cruz a été déclarée en état de siège et la république a été proclamée. On disait que l'escadre américaine devait commencer le 10 juillet l'attaque contre le fort de Saint-Jean-d'Ulba. En conséquence, la plupart des résidents étrangers et mexicains avaient abandonné la ville et s'étaient réfugiés dans l'intérieur du pays. Le steamer de la marine royale anglaise le *Essex* était rendu à Tampico pour prendre son bord les valeurs appartenant à des sujets anglais. Il les avait ramené à la Vera-Cruz, où elles ont été transbordées sur le *Essex*. On a dit que le général Paragot avait refusé de se soumettre à l'ordre de son supérieur.

Les forces navales des Etats-Unis dans les eaux de la Vera-Cruz se composent de trois frégates, de deux corvettes, d'un croiseur et de deux steamers.

Troubles à Cologne.

Cologne, 7 août.

La proclamation suivante a été répandue aujourd'hui dans le public, dans un supplément extraordinaire de notre journal et d'un autre journal.

L'empressement et la confiance que les habitants de Cologne ont montrés à accepter la proposition de l'empereur de l'Autriche, ont été le plus beau succès et leur récompense dans la confiance avec laquelle leurs concitoyens sont allés partout au devant d'eux, et dans la non-interruption de la tranquillité et de la paix pendant la nuit dernière. Aux mêmes endroits où l'on avait précédemment les déplorables événements avaient eu lieu, et avaient provoqué dans tous les esprits l'inquiétude la plus générale, et une excitation sincère et profonde, une foule immense était réunie paisiblement, obéissant à l'invitation, aux avis amicaux des membres de la garde bourgeoise formée volontairement pour le maintien du bon ordre et reconnaissables à un simple ruban passé à la boutonnière. En agissant de la sorte, le peuple s'honorait ainsi que la garde bourgeoise, et il y a lieu de se réjouir du résultat obtenu par les efforts communs.

Le procureur général, conseiller privé de justice, et l'empressement avec lequel il s'est rendu au vœu des habitants des familles intéressées, en procédant lui-même immédiatement à l'interrogatoire des individus arrêtés et en faisant rendre à la liberté ceux qu'il n'y avait pas lieu de retenir en prison, ont contribué d'une manière efficace à calmer les esprits.

Le conseil municipal et l'administration sont heureux de leur côté de porter ces résultats à la connaissance du public, et rappelant la prompte enquête judiciaire promise par M. le procureur-général en vue de la découverte et de la punition des coupables de quelque côté qu'ils puissent être, ils ont joint la prière que nos concitoyens attendent tranquillement et avec confiance le résultat de l'instruction commencée, suivant les voies légales.

Le premier bourgmestre, STEINBERGER.

La Gazette de Cologne fait suivre cette proclamation des lignes suivantes :

« Nous n'avons rien à ajouter à la proclamation qui précède en ce qui concerne le passé d'avant-hier. Hier matin une nombreuse assemblée de la bourgeoisie a eu lieu, dans laquelle on s'est entendu sur les obstacles à faire au garçon tonnelier Statz, décédé à la suite des blessures qu'il a reçues. L'assemblée, remarquable par sa sagesse et par beaucoup de dignité, a donné à tous ceux qui y ont assisté l'espoir le plus fondé que les troubles de cette ville, et qu'on était entré dans la phase de ces tristes événements, celle où il s'agit de prendre des mesures pour l'avenir. Ayons confiance par conséquent dans le courage patriotique et éprouvé de nos concitoyens et dans la sagesse du gouvernement, et espérons que les fait qui en lieu seront considérés comme un avertissement, et qu'il en résultera des suites dont nous aurons lieu de nous louer. »

« Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que toutes les personnes arrêtées, à l'exception d'une seule, ont déjà été relâchées. »

« Nous avons dans une correspondance de Cologne de la Gazette de Rhin et Moselle, des insinuations énigmatiques sur les troubles de cette ville. Le correspondant a envie d'être malveillant, mais il est surtout très-obscur. Il dit que les troubles qui ont eu lieu à Cologne, sont le résultat de l'excitation produite par les nouvelles inférieures par les menées et intrigues d'un certain parti, qui voudrait faire tourner à son profit les élections communales qui doivent se faire en vertu de la nouvelle loi. Il est dans une autre allusion à des personnes honorables qui, pendant l'été dernier, ont formé une société pour venir en aide aux classes pauvres et aux ouvriers. La Gazette de Cologne, en parlant de cette société, dit qu'elle a été formée par la famille de Cologne. Il paraît bien que les désordres n'ont

eu d'autre cause que la rigueur déployée par la police pour empêcher la foule de célébrer la kermesse en tirant des pétards, comme c'était l'usage autrefois. Ce fait se trouve établi par la correspondance même de la Gazette du Rhin et Moselle et par celle du Journal allemand de Francfort.

Nouvelles de France.

Paris, 8 août.

La Presse publie le tableau complet des élections de 1846, sauf, bien entendu, celles des deux collèges de la Corse, qui n'ont dû avoir lieu que le 8 du courant.

Ce tableau se résume ainsi :

Députés conservateurs réélus	205
Députés conservateurs nouveaux	84
Députés de l'opposition réélus	133
Députés de l'opposition nouveaux	33
Total	455

Ces 455 nominations, jointes à celles de Loudéac et de Melle qu'on ne connaît pas encore, à l'heure qu'il est, et à celles des deux collèges de la Corse qui n'ont pas encore été nommés dans quelques jours, forment bien le chiffre de 459, nombre des arrondissements représentés dans la chambre.

Le nombre des conservateurs composant l'ancienne législature qui n'ont pas été réélus en 1846 est de 57.

Celui des députés de l'opposition qui se trouvent dans le même cas est de 60.

Sur les 57 députés conservateurs non réélus, 24 ne s'étaient pas représentés, et ont par conséquent été remplacés sans avoir pris aucune part à la lutte électorale. Sur les 33 autres, 20 ont vu leur mandat passer entre les mains d'hommes professant la même opinion qu'eux-mêmes. Restent 13 seulement qui ont été vaincus dans l'acceptation politique de ce mot.

Sur les 60 députés de l'opposition non réélus, 16 ne s'étaient pas représentés. Sur les 44 autres, il n'y en a que 7 qui ont été remplacés par des candidats de leur propre opinion. Restent donc 37 qui ont succombé sous les votes de majorités conservatrices.

Tel est, en deux mots, le résultat final des élections de 1846.

Il serait prématuré aujourd'hui de discuter les questions qui devront occuper le gouvernement et les chambres dans la prochaine session. Mais, en lisant les journaux de l'opposition, il est facile de remarquer que ce qui les préoccupe, c'est l'attitude nouvelle que le cabinet paraît décidé à prendre devant la législature de 1846, attitude indiquée par deux discours de M. Guizot et par un discours de M. Canin-Gridaine, où se trouvent les déclarations suivantes :

« Il y a, a dit M. le ministre du commerce devant les électeurs de Sedan, un mouvement social qu'il faut suivre sous peine d'être entraîné par lui, mais l'impulsion à donner appartient au gouvernement. — C'est lui qui doit le régler et l'approprier, si je puis m'exprimer ainsi, aux besoins de la société. — C'est son devoir, quelque difficile qu'il soit, on n'est gouvernement qu'à la condition de le remplir. »

Toutes ces déclarations engagent sérieusement le cabinet et la majorité que les électeurs viennent de lui envoyer.

La cour des pairs s'est assemblée vendredi et a nommé MM. le duc Decazes, le comte Portalis, le baron Girod (de l'Ain), Barthe et Laplègue-Barris, adjoints au chancelier pour l'instruction de l'affaire du 29 juillet.

Après la séance, cette commission et le chancelier ont interrogé Joseph Henry.

Le roi, des Français a envoyé un de ses secrétaires à Rome pour complimenter, en son nom personnel, le nouveau Pape, sur son avènement au pontificat.

L'instruction relative aux faux billets qui ont couru sur le fort du roi, à la veille des élections générales, se suit à Paris en même temps qu'à Rouen. Les gérants ou rédacteurs de trois journaux de Paris, le *Siècle*, le *National* et la *Gazette de France*, ont comparu aujourd'hui chez M. Picot, juge d'instruction.

Aux questions du magistrat, l'un d'eux a répondu que les bruits dont on recherche l'origine ont couru d'abord au château des Tuileries; qu'ils y avaient été accredités par le retour d'un secrétaire des commandements au château, auquel on avait trouvé la figure toute bouleversée. Il a ajouté qu'un chef de bataillon de ronds, en visitant les postes des Champs-Élysées, y avait porté la nouvelle que le roi était blessé, mais que l'on avait pris les mesures nécessaires en cas de malheur; que le poste de la garde nationale aux Tuileries avait été relevé, et qu'un cas d'attaque on eût à se défendre.

Le gérant de la *Quotidienne* a été appelé aussi devant le juge d'instruction, nous laissons parler ce journal :

« Le gérant de la *Quotidienne* a comparu, aujourd'hui, devant l'un de MM. les juges d'instruction. Il n'était pas accusé, mais... devons-nous dire témoin? nous ne savons pas précisément. Le fait est qu'on lui demandait de fournir des preuves judiciaires de la corruption administrative et de l'exploitation de la tentative d'assassinat du 29 juillet dans les élections.

Nouvelles et faits divers.

Le 26 juillet dernier, sur les trois heures et demie de l'après midi, quelques personnes rencontrèrent dans les environs de Groenlo, sur une hauteur nommée *Epsweide*, une jeune fille Marie Wiegierink, toute couverte de sang et dont les vêtements étaient dans un désordre complet. Chacun, effrayé à cette vue, s'empressa de lui demander quelle avait été la cause de ses blessures. Sa première réponse fut que le coupable était un jeune homme de Groenlo, mais qu'elle ne pouvait pas dire son nom. Le vicare C. Gekens qui, pendant le temps qu'on transportait cette jeune fille à son domicile, était aussi arrivé du même endroit, *Epsweide*, raconta qu'en chemin, passant près du bois, il avait entendu de sourds gémissements; qu'il s'était immédiatement dirigé vers le lieu, d'où partait ce bruit, et qu'il y avait trouvé un homme aux prises avec une jeune fille et s'efforçant de la frapper de coups de couteau; il s'était sur le champ précipité sur cet homme; pendant la lutte la jeune fille s'était enlevée; le meurtrier s'était ensuite échappé de ses mains et avait pris la fuite.

Des que Marie Wiegierink eut été déposée sur son lit et qu'on lui eut donné les premiers secours, cette jeune fille demanda qu'on fit venir auprès d'elle le vicare Gekens. Elle eut avec lui un long entretien, et à peine était-il parti, qu'elle déclara, sans qu'aucune pressante question lui eût été faite à ce sujet, que la personne qui l'avait blessée, était un marchand de bonnetterie nommé Jean Barands, demeurant à Winterswyk, avec lequel elle avait eu précédemment des relations.

Cependant la situation de la jeune fille empirait; elle s'en aperçut elle-même; dans la soirée elle demanda qu'on fit venir un confesseur, et quoiqu'elle eût l'habitude de se confesser au vicare Gekens, elle exprima formellement son intention de parler au curé. Cet ecclésiastique arriva sur le champ et resta auprès de Marie Wiegierink jusqu'à une heure fort

avancée dans la nuit. Après le départ de celui-ci, la jeune fille fit appeler le juge de canton et fit en sa présence la déclaration suivante : Les coupables relations qu'elle entretenait depuis un certain temps avec le vicare Gekens avaient eu pour résultat qu'il ne lui était plus permis de douter, maintenant de sa grossesse. Elle avait fait cet aveu au vicare Gekens, le même jour au matin, dans le confessionnal, où avaient lieu ordinairement leurs entretiens. Le vicare l'avait alors rassurée sur les conséquences de sa faute, et lui avait promis qu'en tout cas il veillerait sur elle; il lui avait dit qu'il s'expliquerait davantage à ce sujet au lieu dit *Epsweide*, où elle devait faire en sorte de se trouver sur les deux ou trois heures de l'après midi. La pudeur lui défendait de dire ce qui s'était alors passé dans cet endroit. Il suffit de savoir que le misérable a découvert la poitrine de sa victime après lui avoir fermé les yeux et la bouche, lui a porté plusieurs coups dans la gorge et dans la poitrine; la malheureuse jeune fille, si elle n'était parvenue à s'échapper, eût infailliblement perdu la vie. Il résulte de sa déclaration que le vicare lui avait conseillé d'accuser du fait le marchand de bonnetterie. Le vicare, dans un premier interrogatoire, n'ayant pu se justifier des faits qui lui étaient imputés, a été remis le 30 juillet entre les mains de la justice.

— On écrit de St-Pétersbourg, 23 juillet : Les réductions qu'ont subies les droits d'entrée de plusieurs articles d'importation et d'exportation, sont cause que le café, les couleurs, les épices des Indes, le suif, ont considérablement diminué de prix.

L'on avait craint que les Anglais ne cherchassent à causer du préjudice à notre commerce de thé à Kiachta, mais ces craintes ne se sont pas réalisées. Au mois de février de cette année, l'échange du thé a été de 20,000 pouds plus considérable que les années précédentes.

— Découverte de tableaux de Michel-Ange et de Raphaël. — On vient de découvrir, à Rome, un tableau de Michel-Ange et un tableau de Raphaël : le premier représente la Mise au tombeau du Christ; c'est un portrait du célèbre cardinal del Monte, portrait qui ressemble exactement à celui que Raphaël a fait du même cardinal dans la peinture à fresque du Vatican, qui représente l'institution du droit canon.

Les deux toiles ont été achetées parmi de vieux tableaux : celle de Michel-Ange, par M. Mac-Caul, jeune peintre écossais; celle de Raphaël, par M. Cardeni, marchand d'objets d'art. Au dos du cadre de l'œuvre de Buonarroti se trouve une petite plaque en fer-blanc où sont empreintés les armoiries de la famille Farnèse.

— On peut se faire une idée du nombre des affaires soumises au tribunal correctionnel de Bruxelles, lorsqu'on considère que depuis le 1^{er} janvier dernier jusqu'à ce jour, ce tribunal, qui n'est composé que d'une chambre, a déjà rendu plus de deux mille jugements. Jusqu'ici aucune affaire entière n'avait atteint ce chiffre; c'est en moyenne plus de vingt-deux jugements par audience.

— M. Thiers a adressé à S. A. I. l'archiduc Charles d'Autriche la prière de vouloir bien lui communiquer quelques détails sur les campagnes des armées françaises et autrichiennes au commencement de ce siècle; S. A. I. s'est empressée de faire parvenir à M. Thiers les détails désirés.

— D'après le dernier compte rendu, la banque nationale d'Autriche avait 91 millions de florins en portefeuille, 34 millions en espèces, pour 218 millions de billets en circulation; le capital avancé par elle s'élevait à 14 millions.

— Les femmes de Philadelphie ont rédigé une adresse à leurs sœurs d'Angleterre pour les féliciter de la terminaison de la question de l'Oregon. Cette adresse, qui est revêtue de 3,000 signatures, est en ce moment en route pour l'Angleterre.

— On lit dans un journal français : Un rapport vient d'être dressé par la gendarmerie contre M. Cheyroy, curé de Vogué, constatant qu'il s'est permis, dimanche dernier, 26 juillet, de proférer, du haut de la chaire apostolique, des paroles très-répréhensibles contre la famille royale, à propos des élections, dans le but de faire porter les suffrages des électeurs de la localité sur le candidat Vogué. Pendant que M. le curé recommandait à ses ouailles la candidature de M. Vogué, M. Rouquette, pasteur protestant à Gluaires, recrutait, avec ardeur, en faveur de M. Champanhet, des voix dans le canton de St-Pierreville. On assure que le consistoire de Privas, informé de ces démarches, lui a enjoint, mais un peu tard, de les cesser.

— On écrit d'Amiens : Le tribunal a procédé à une enquête sévère pour rechercher la vérité relativement à l'enlèvement de vingt-deux coins sur le chemin de fer de Nord. Jusqu'à ce jour, cette enquête, à laquelle des délégués de la police parisienne sont venus prêter leur assistance, n'a rien produit. Rien de positif à croire que le crime ait été commis par un cantonnier dans un but de lâche vengeance.

— Les illuminations de la grande avenue des Champs-Élysées, le 29 juillet dernier, ont coûté 152,554 fr.

— Tous les journaux ont signalé la belle conquête de M. Arthur Dargis, artiste dramatique, lors du terrible et mémorable événement de l'Empire. Mme la baronne de Boers, pour prouver sa gratitude au courageux libérateur de sa fille, vient de lui envoyer une bague formée des cheveux de son enfant et enrichie de brillants d'une grande valeur. Elle a joint à cet envoi, cinq actions du chemin de fer du Nord. Action pour action, nous présentons celle de M. Dargis : elle est de celles-là qu'on ne peut pas trouver au pair.

— On lit dans la *France Théâtrale* : Mme de Vries van Os, jeune cantatrice de La Haye, a parfaitement réussi à Lyon, à son 3^e début dans les *Huguenots*. Ce que nous avons entendu, de la pureté et de la flexibilité de sa voix, s'est encore révélé plus brillamment. Elle a chanté avec goût, et souvent avec énergie. Elle a laissé un peu à désirer comme jeu; encore beaucoup d'inexpérience.

— On lit dans le *Journal de l'arrondissement du Hâvre* : « Si nous devons en croire un bruit qui circulait hier, un fait quasi-phénoménal, et bien fait pour renverser toutes les statistiques d'après lesquelles ont été dressées les tables de mortalité, s'accomplirait en ce moment à Rouelles.

« Dans cette commune, qui compte plus de dix-sept cents habitants, aucun décès n'a été constaté depuis plus de trois mois. Le fossoyeur de l'endroit est, dit-on, dans un état d'exaspération difficile à décrire, mais facile à comprendre, si l'on considère que ce malheureux travaille à ses pièces. Depuis que son emploi est devenu une véritable sinécure, il reste assis dans une profonde douleur.

« C'est en vain que chaque jour sa bêche remue les entrailles de la terre, pas une pratique ne se présente. Les vieillards les plus rachitiques et les plus centenaires se refusent obstinément à réclamer ses services. Il paraît que, si cet état de choses se prolonge, ce malheureux, par esprit de mépris, a formé le projet de s'inhumer lui-même. »

— Accident de Bonnières sur le chemin de fer de Rouen. — On sait que le 21 mars dernier un accident déplorable eut lieu sur le chemin de Rouen à la station de Bonnières, près Mantes. Un convoi spécial était parti de Paris à 6 heures du matin pour transporter à Rouen la commission de la chambre des députés chargée de l'examen du projet de loi portant allocation d'un crédit de 17 millions pour les travaux de fortifications du Hâvre.

À sept heures, au moment où le train spécial s'approchait à grande vitesse, après avoir passé le pont jeté en avant de la station, le mécanicien aperçut le cantonnier qui lui faisait le signal d'arrêt; il serra aussitôt les freins et ferma le régulateur, mais tous les efforts furent impuissants pour arrêter l'élan imprimé au train par la machine. Elle vint se heurter contre la diligence faisant le service de Falaise contenant 22 voyageurs et qui traversait en ce moment la voie pour aller se placer en avant du convoi venant de Rouen.

Une collision terrible suivit le choc; la diligence de Falaise fut lancée en travers de la voie. Un voyageur fut tué sur le coup, un autre succomba

